ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

ACCA DE LABARTHE-INARD

Les membres de l'association sont conviés à l'Assemblée Générale qui aura lieu le :

Vendredi 23 mai 2025

A 18H30

A

La petite salle des fêtes de Labarthe-Inard

Il sera présenté à l'ordre du jour :

- Rapport moral, rapport financier et projet de budget
- Projet nouveau local
- Questions diverses

Seuls les adhérents inscrits sur la liste des membres de l'ACCA conformément aux statuts pourront voter ou donner procuration. En cas d'impossibilité d'y participer, il vous est possible de vous faire représenter par un autre membre de l'association. A cette fin, vous devez établir un pouvoir écrit, joindre une photocopie de votre carte d'identité et le remettre à la personne qui vous représentera, ou l'adresser au Secrétaire de l'association afin qu'il lui soit parvenu au plus tard, le jour de la tenue de l'Assemblée Générale.

Affichée en Mairie le 2.2/04/.2025.

Tampon et signature du Maire

Signature du Président